

Droit Du Travail Et De La Sécurité Sociale

Face aux mutations au sein de l'entreprise en termes d'organisation et de structure, les rapports avec les salariés dans l'entreprise et le rôle des dirigeants évoluent. L'impact sur les relations sociales du travail est significatif dans les entreprises quelle que soit leur taille.

JP Karsenty dispose d'une équipe spécialisée en droit du travail, dont le savoir-faire repose sur une connaissance précise et constamment actualisée de la législation du travail et de ses évolutions, ainsi que des conventions collectives de branche.

L'équipe animée par Clémence Colin, accompagne des sociétés françaises et groupes étrangers, ainsi que des fédérations d'entreprises et des associations, en alliant technicité et connaissance du monde de l'entreprise.

Les membres de l'équipe possèdent une expérience significative tant en contentieux, dans le cadre de litiges qui leur ont permis de développer une connaissance approfondie des juridictions nationales et de leurs pratiques, qu'en amont à titre de conseil pour l'identification et la gestion des risques. Le Cabinet assiste les Directions juridiques et Directions des ressources humaines aussi bien en matière de relations individuelles que de relations collectives, et les accompagne sur des sujets sensibles comme les obligations en matière de santé et sécurité des salariés.

L'équipe maîtrise les codes, usages et pratiques du secteur du luxe, mode, prêt-à-porter, habillement, distribution et met à profit cette expérience en adoptant une vision pragmatique tenant compte des aspects opérationnels de chaque dossier.